



Féchy, le 4 septembre 2017

CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC

AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL n°7 / 2017 RELATIF
A l'aménagement du hangar Hofer

Au Conseil Général de Féchy,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission ad hoc composée de Monsieur François Burnand, président, de Monsieur Frédéric Baumgartner et Madame Joanna Suardet, membres, et en l'absence des suppléants, s'est réunie le lundi 4 septembre 2017 à 18h30 dans la salle de la municipalité, afin de consulter ce préavis.

Monsieur Frédéric Baumgartner est désigné comme rapporteur.

Monsieur Andreas Meyer, Syndic, Madame Francine Dupuis municipale en charge des bâtiments et Monsieur Jean-Pierre Moret municipal en charge de la voirie ont répondu aux questions de la commission concernant les travaux d'équipement intérieur envisagés dans le dit hangar. La commission remercie Monsieur le Syndic et les municipaux pour leur présence et leurs explications.

Il est apparu à la commission que l'utilité de ces travaux ne fait pas de doute suite à la démolition de l'ancien hangar réalisée dans des conditions économiques particulièrement favorables pour la commune.

Nous avons pu consulter les différentes offres réunies en vue de ces travaux et constater que l'offre Mauron est la plus opportune.

En conséquence la commission, à l'unanimité, propose au Conseil Général d'accepter le préavis municipal numéro 7/2017.

Pour la commission ad hoc.

Le président

François Burnand

Les membres

Joanna Suardet Frédéric Baumgartner